4°) Origine et débuts de la C.G.T. à Lyon (1890 - 1914)

par Jacques LESCHIERA

Mémoire de Maîtrise soutenu le 13 novembre 1970

Jury: M. Pierre LEON, M. Yves LEQUIN.

Après une introduction prédisant les sources de recherche (rapports de police, procès-verbaux des syndicats, statistiques des syndicats et des grèves...), le travail est divisé en 4 grandes périodes.

A) De 1886 à 1895 l'étude du milieu syndical lyonnais fait ressortir l'existence d'un Comité local Lyonnais (CLL) de la fédération des syndicats (Fédération Nationale), qui reste sous l'emprise des militants Guesdistes, malgré les assauts des anarchistes et des blanquistes, jusqu'à sa disparition. Ceux-ci, à partir de 1892-1893, réussissent à prendre une place importante dans la direction du mouvement syndical, grâce à la Bourse du Travail de Lyon, créée en 1891. Néanmoins, durant cette période, l'action syndicale, dirigée souvent par les guesdistes, est étroitement liée à l'action politique.

Les syndicats se développent encore lentement ; leurs structures ainsi que l'organisation régionale restant très fragiles et ne permettant pas l'organisation et la réussite de grèves nombreuses.

B) A partir de 1895, et jusqu'en 1904, la C.G.T. s'implante peu à peu au sein du syndicalisme lyonnais. Le conseil local lyonnais disparait après la faillite de la Fédération Nationale des syndicats, et c'est la Fédération du Sud-Est, puis l'Union Locale, dirigées, le plus souvent, par les révolutionnaires anarchistes et blanquistes, qui prennent la relève et adoptents la théorie du syndicalisme révolutionnaire, prônée par la C.G.T. Malgré une certaine résistance des éléments collectivistes, la Bourse de Lyon subit bientôt l'influence des syndicalistes révolutionnaires, et ceux-ci, maîtres des leviers de commande du syndicalisme régional, de element, l'action syndicale sur le seul terrain de la lutte économique et l'idée de la grève générale révolutionnaire.

Vers 1903-1904, les réformistes et la municipalité socialiste lyonnaise réagissent, pour reprendre la direction de la Bourse du Travail, ce qu'ils réussiront en 1905. De 1895 à 1904, les syndicats se structurent également au niveau des corporations et des fédérations d'industrie et coordonnent déjà mieux les mouvements grévistes, qui s'amplifient.

C) La crise révolutionnaire - réformiste éclate en 1905-1906, où elle prend des aspects violents. La municipalité expulse les syndicalistes révolutionnaires de la Bourse du Travail au profit des Réformistes. Ceux-ci, au Congrès d'Amiens, sur la demande de leurs adversaires, se voient refuser l'admission dans la salle des Congrès et cans les rangs cégétistes. Après le mouvement de mai 1906 et la période des grandes revendications, les révolutionnaires, malgré l'appui officiel de la C.G.T., et parce qu'ils sont seuls à lutter véritablement, s'essoufflent et subissent des revers faute d'organisation, de ressources financières, et d'un recrutement plus large parmi les ouvriers. Les réformistes, plus riches et plus nombreux, désirent, de leur côté, rejoindre les rangs de la G.G.T. En 1907, avec la création de l'Union des Syndicats du Rhône, et malgré la persistance de divergences, le mouvement syndical lyonnais retrouve une certaine unité.

- D) De 1907 à 1914, l'unité retrouvée permet un développement des luttes revendicatives de toutes sortes : grèves, lutte contre les retraites ouvrières, contre le chômage, la vie chère... Les syndicats, mieux organisés entreprennent de gagner des adhérents. L'approche de la guerre entraîne l'antimilitarisme. Les consignes de la C.G.T. sont suivies d'une façon continue par l'Union des Syndicats du Rhône, qui a étendu son rayon d'action à certains départements limitrophes et qui tente, avec peu de succès semble-t-il, à cause des lois militaires, de gagner les jeunes au syndicalisme et de former les futurs militants.
- · La scission entre révolutionnaires et réformistes, peu visible après l'appel général du 29 juillet 1914 contre la guerre, réapparaît après la déclaration de guerre. La majorité des syndiqués lyonnais suit Jouhaux et ses partisans dans la guerre, alors que la minorité révolutionnaire, avec Merrheim, continue clandestinement la lutte contre la guerre.

Le jury, au cours d'une discussion approfondie, loue M. Jacques LESCHIERA d'avoir appliqué son effort à l'implantation locale de la C.G.T. et d'avoir essayé de mesurer, à l'échelle d'une grande métropole, les difficultés que la Centrale Syndicale a rencontrées pour s'implanter dans un milieu ouvrier qui ne lui était pas, de prime abord, favorable. Le choix de Lyon est d'autant plus intéressant qu'à la fin du XIXe siècle, deux types d'activité industrielle coexistent et s'opposent, aussi bien du point de vue social que dans le domaine économique. A la vieille Fabrique, toujours dominante et individualiste, s'opposent les industries de pointe, génératrices d'un prolétariat de type moderne.

En partant de ces données, l'auteur a réalisé une étude minutieuse, appuyée sur les dossiers de grèves et sur une analyse approfondie de la presse, mais aussi sur les Archives, heureusement conservées, du Syndicat local du Bâtiment. Par ailleurs, un louable et difficile effort de rassemblement statistique a été effectué, et l'analyse des mentalités est souvent intéressante.

Cependant, les "personnalités" dominantes du Syndicalisme Lyonnais sont plus énumérées que mises en lumière, et le rôle des militants aurait gagné à être explicité. D'autre part, de trop longs développements sont consacrés aux "institutions" syndicales, et le travail manifeste un certain "juridisme", assez desséchant. La statistique ouvrière reste, par ailleurs, insuffisamment fondée, du point de vue méthodologique : les bases d'information ne sont pas toujours définies ; les méthodes de comput sont peu explicitées ; l'exploitation des chiffres avancés aurait pu être plus complète. Enfin, le plan ne va pas sans comporter des redites, et le "débat" aurait gagné à être élargi par une référence plus intime à la conjoncture économique et politique lyonnaise, voire française, et par un examen plus poussé des milieux sociaux locaux et de leur résistance à l'implantation syndicale.

Cependant, le jury, sensible aux réels mérites du mémoire présenté par M. LESCHIERA, lui accorde la Mention Très Bien.